

8 Société et Culture

Répartition des droits d'auteurs/ Trois question au directeur général du Bugada...

...Maximin Obame : " De tous ceux qui se sont présentés, seuls quatre-vingt-quinze sont éligibles "

Propos recueillis par SNN

Libreville/Gabon

Ce jeudi 15 février 2018 restera une date inoubliable dans l'histoire de la reconnaissance de la propriété intellectuelle au Gabon. C'est ce jour, en effet, que va s'effectuer le premier versement des droits aux auteurs gabonais. Eclairage du directeur général du Bureau gabonais des droits d'auteurs (Bugada).

L'Union. Monsieur le directeur général, l'entité que vous dirigez reverse, pour la première fois dans l'histoire du Gabon, les droits d'auteurs à certains artistes. Comment va se passer concrètement ce paiement?

Maximin Obame : Les pouvoirs publics ont décidé de fixer cette date du 15 février 2018 pour le premier règlement de la redevance des droits d'auteurs aux ayants droit. C'est une décision majeure, un tournant décisif, extrêmement important dans l'histoire de la propriété intellectuelle dans notre pays. Cela ne s'est jamais fait auparavant. Le Gabon n'a connu ce genre de répartition que sous la colonisation, et simplement dans le domaine de l'édition musicale assurée par une société de droits français.

Cette fois, il s'agit d'un établissement public gabonais mis en place par l'Etat et qui va, de façon concrète et à titre symbolique, donner aux dix premiers inscrits au Bureau gabonais des droits d'auteurs (Bugada) des enveloppes qui vont comporter des montants qui leur ont été conférés dans le cadre de cette répartition. Deuxièmement, toujours à titre de symbole fort, nous allons remettre des cartes d'adhésion et de membres à ces auteurs. C'est la preuve justement que la gestion même du Bugada est effective.

Vous parlez de remise symbolique à dix ou vingt auteurs, faut-il comprendre que ce paiement ne concerne qu'un nombre très limité parmi la multitude d'artistes confirmés ou en herbe qu'on retrouve dans notre pays ? Et sur quelle base le calcul a-t-il été fait ?



Photo : SNN

Maximin Obame Ella, directeur général du Bugada : " une étape majeure de la propriété intellectuelle dans notre pays "

C'est une question de choix et de commodité organisationnelle. De tous ceux qui se sont présentés, 95 sont éligibles, dont 10 ou 20 recevront leurs enveloppes au cours de la cérémonie de remise officielle. Le reste sera reçu nécessairement par l'agent comptable, afin de récupérer son dû. Il faut donc rappeler que la seule condition exigée aux auteurs était de se faire enregistrer au Bugada. Et comme beaucoup n'y ont pas cru, bien évidemment, ils se sont abstenus de le faire. Ce sont donc les 95 inscrits qui rentreront en possession de leur dû.

La répartition actuelle est faite à titre forfaitaire, ainsi en ont décidé les hautes autorités. Bien qu'elle puisse l'être, cette répartition a été basée sur une catégorisation qui distingue

les auteurs en quatre principales catégories. En clair, nous avons estimé qu'un jeune auteur, qui a deux ans de carrière, ne doit pas forcément toucher la même somme qu'un auteur qui en a trente-cinq. Voilà comment nous les avons différenciés. Mais cet acte de communication est décidé par l'autorité de tutelle. Lequel va très rapidement laisser place, pour l'édition 2018, à la répartition technique. Celle-ci tiendra donc compte, de manière beaucoup plus professionnelle, du taux d'écoute, du type d'œuvre, de la valeur de l'œuvre, de l'appréciation de l'œuvre par le public. La répartition actuelle, quelque peu souple, ne concerne que l'exercice 2017. C'est juste la catégorisation qui a été prise en compte. C'est, en soi, aussi un acte de communication très fort pour ceux qui ne croyaient pas au Bugada d'aujourd'hui.

Faut-il croire qu'à l'avenir, tous les créateurs pourront bénéficier de ces droits ?

Je suis très heureux déjà de boucler cette première étape. De faire partie de l'équipe qui a travaillé avec les hautes autorités du pays, le gouvernement, le ministre d'Etat Alain-Claude Billie-By-Nze. Je suis très heureux d'être le directeur général auprès du Conseil d'administration présidé par François Owono Nguema, qui met à disposition son expertise. Encore et surtout heureux que la première étape de ce bébé ait été concluante. Il faut désormais que les uns et les autres unissent leurs efforts pour relever les autres défis qui nous attendent, tels que la piraterie, la contrefaçon, etc. Œuvrer ensemble pour véritablement asseoir une répartition technique numérisée et fiable, étendre le Bugada sur toute l'étendue du territoire national et pour faire face aux défis de formation, parce que notre pays n'a pas formé suffisamment dans ce domaine. Je porte le projet aujourd'hui, et c'est peut-être un autre Gabonais qui pourrait le poursuivre demain. Donc, il est important de savoir que beaucoup reste encore à faire dans les procédures à mettre en place.

S'il y a un message à adresser à ceux qui hésitent encore au niveau des auteurs et à ceux qui refusent de payer au niveau des utilisateurs, c'est comprendre que non seulement l'Etat est derrière l'affaire, mais aussi que c'est un acte légal et qu'effectivement, le Bugada fonctionne normalement aujourd'hui.

Vient de paraître

Balade en territoire d'amalgames

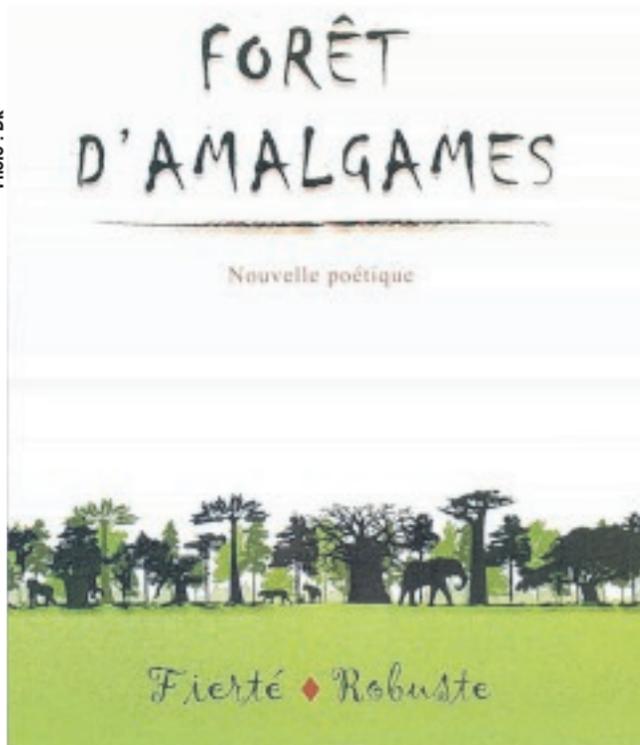
RN

Libreville/Gabon

Le genre est nouveau, à tout le moins original : une nouvelle poétique. C'est dans cette catégorie classificatoire qu'Arnaud Nodon, auteur déjà d'un recueil de poèmes paru en 2013, « Colère noire », situe lui-même son nouveau livre, « Forêt d'amalgames » (aux éditions Fierté et Robuste). En 56 pages lumineuses, il narre la tragédie d'une famille causée par la mort d'un des leurs. Emouvant.

LE récit est court. Mais il demeure d'une densité et d'une profondeur particulièrement saisissantes. Sa touche poétique y contribue largement, tant le jeu sur le plan formel et sur le clair-obscur du sens est puissant. Pour avoir lui-même anticipé la difficulté d'accès au sens de certains passages, Arnaud Nodon a placé en fin d'ouvrage un lexique dans lequel il a réuni tous les termes qui lui semblaient mériter une explication eu égard à certains gabonismes ou au niveau de langue de certains de ses lecteurs. Regroupés en seize parties brèves, qui peuvent être envisagées et donc lues de

Photo : DR



manière autonome, cette nouvelle poétique se présente comme le récit d'une tragédie familiale, où s'entremêlent narration, description et dialogue.

Mais à cause de la forme brève, l'auteur est allé à l'essentiel. Ce procédé serré a participé à la densification du texte, entraînant le lecteur au plus profond des

pensées du narrateur. Quant à l'histoire, elle aurait pu relever d'un banal fait divers, si n'y figurait en prime tout un contexte particularisant le malheur qui frappe la famille mise en scène dans le texte. Une femme, n'en pouvant plus, lâche, dès les premières pages : « Mais regarde ! / L'enfant est malade. / Dis-moi comment faire, / Avec ces médicaments chers ? - Mais travaille ! répondit mon oncle. / Ton enfant a un père ! / Faut l'appeler / Pour t'aider ! »

L'homme s'en va. Il laisse néanmoins les sous qu'il faut pour l'achat des médicaments. Pensant profiter de son véhicule, un 4x4 noir, Petit Mba et son frère Espoir perdent leurs illusions : ils vont devoir partir de Fin-Goudron pour la pharmacie en taxi-bus. En chemin, dans le taxi-bus bondé, un pressentiment gagne plus d'un passager. Une intuition fondée. « Etrange... / Cette vieille dame / Agrippée à son sac gris, / Murmurant la fin du monde, / Parlant de délivrance, de pèlerinage, / Murmurant que la sorcellerie nage, / Dans le mariage immonde / De nos esprits. / Etrange... / Cette portière tremblante / Qui peine à se fermer, / Ce bois contre-plaqué / En guise de vitre sans teint, / Ces larges phares éteints, / Cette buée

sur le pare-brise / Que le chauffeur n'essuie pas, / Cette carrosserie / Aux plaies de rouilles, / Tel un pull-over rouge froissé / Aux longues bandes blanches de l'innocence. / Etrange... / Ces passagers sous hypnose / D'un moteur / Haletant / Et le temps

/ D'un battement de cils. » C'est la catastrophe ! L'un des deux jeunes meurt. Le narrateur dit qu'on a vu un 4x4 noir, au pare-choc ricanant, venu emboutir le taxi-bus... La suite et la fin du récit ne seront pas de tout repos pour l'oncle, propriétaire lui aussi d'un 4x4 noir.

